

SÉANCE extraordinaire

LE 18 novembre 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 18 novembre 2014, à 12 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame Marie-Claire Blais, conseillère, et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Benoit Cayouette et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général.

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Christian Dea.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

141118.335 DÉSIGNATION D'UN CHEMIN, SECTEUR PABOS MILLS

CONSIDÉRANT qu'un chemin public situé à Pabos Mills portant le numéro de lot 4 509 862 apparaît au cadastre et se trouve sans nom officiel;

CONSIDÉRANT que la directrice du service Urbanisme et Environnement recommande que ce chemin soit nommé « Chemin de la Pointe » afin de faciliter le traitement des demandes dans ce secteur;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère et unanimement résolu que ce Conseil recommande que le chemin public portant le numéro de lot 4 509 862 soit désigné et connu comme étant le Chemin de la Pointe ».

Il est également résolu que la Ville de Chandler ne dispense aucun service dans ce secteur et que les personnes concernées en soient avisées lors de demande de permis ou autre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118.336 EMPLOYÉ SYNDIQUÉ DE LA VILLE DE CHANDLER - MESURE DISCIPLINAIRE

Le Conseil est informé d'un évènement concernant un employé de la ville. Après délibération, le directeur général a été autorisé à effectuer certaines démarches. Un compte-rendu des démarches sera effectué lors d'une prochaine rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118.337 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Luc Legresley propose la levée de l'assemblée à 12h38.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général